

La Foire commerciale de l'ouest à Nantes

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **15 (1935)**

Heft 2

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La FOIRE COMMERCIALE de l'OUEST à NANTES

Faute d'un article sur cette manifestation, qui aura lieu du 4 au 15 avril prochain, nous avons jugé particulièrement intéressant de reproduire ci-dessous le passage essentiel d'un rapport adressé par M. Senger, le très actif vice-consul de Suisse à Nantes, aux industriels suisses susceptibles d'intensifier leurs échanges avec le marché de l'Ouest de la France. Ce rapport a été reproduit *in extenso* dans les « Informations Economiques » par l'Office Suisse d'Expansion Commerciale en date du 26 septembre dernier. Poursuivant son inlassable activité, le représentant officiel de la Suisse à Nantes organise à nouveau un pavillon suisse à la prochaine foire de cette ville. Quelques stands dans ce pavillon sont encore disponibles; aussi engageons-nous les industriels suisses à profiter de cette occasion de se créer un nouveau débouché dont les grands avantages sont exposés dans le rapport de M. Senger :

« La Bretagne, avec sa région industrielle de la Basse-Loire (c'est-à-dire une des provinces les plus riches et les plus prospères de France), héberge une population extrêmement conservatrice, qui ne suit le progrès qu'à pas lents. Dans certaines sphères de l'activité économique, on constate un retard de 15 à 30 ans, en comparaison d'autres régions du pays. Cette particularité, qui peut avoir certains inconvénients, présente en revanche le bon côté de pousser à l'épargne, l'argent restant dans le bas de laine et représentant ainsi toujours un *pouvoir d'achat* latent. C'est également à cette circonstance qu'est dû ce *besoin réel* de transformations et de modernisations, tant dans les habitations particulières que dans les usines. Ce facteur, nous ne le trouvons plus que rarement dans d'autres régions françaises, dont plusieurs, comme par exemple le Nord et l'Est, ont été reconstruites de fond en comble, les maisons et usines munies des derniers perfectionnements de confort et d'installations industrielles, d'où diminution, sinon *disparition d'un besoin réel* de nouvelles acquisitions ou de transformations.

Il y a également lieu de noter que ces mêmes ré-

gions françaises, qui ont modernisé leur équipement industriel, sont celles qui sont aujourd'hui le plus touchées par la crise; d'où, encore une fois, *diminution du besoin de faire de nouveaux achats*. Tout autre est la situation dans l'Ouest qui n'a, jusqu'à maintenant, pas été éprouvé par la grande dépression économique dont souffre le reste du pays, on en tous cas pas dans des proportions telles qu'elles se font sentir dans les contrées susindiquées. *La capacité d'achat et les nécessités* de transformations et d'installations nouvelles, signalées plus haut, restent donc ici entières.

A ces deux facteurs vient s'en ajouter un troisième, celui des frais de transport. Contrairement à ce qui se passe dans le reste du pays, les exportateurs suisses travaillant dans l'Ouest de la France sont, en effet, sur ce point favorisés au détriment de leurs concurrents étrangers directs (allemands, tchèques, autrichiens, italiens, belges) dont les marchandises doivent parcourir un trajet sensiblement plus long pour atteindre la clientèle bretonne.

Ces circonstances, auxquelles on pourrait en ajouter bien d'autres, nous paraissent suffisamment intéressantes pour que nos industriels, ainsi que nous venons de le dire, soumettent à une étude approfondie la prospection de ce marché. En comprimant les prix au plus juste (car la concurrence reste très serrée), en se munissant d'un corps de représentants de choix (abandon de représentation générale pour toute la France avec siège à Paris, mais nomination d'agents régionaux dépendant directement de la maison mère en Suisse), il est certain que nos industriels doivent réussir. Ceci, malgré la crise, malgré les difficultés douanières et celles résultant du contingentement. Même si, précisément en raison de la compression des prix, nos exportateurs sont obligés de se contenter d'un bénéfice modeste, ils s'assureront en revanche un débouché régulier et une clientèle fidèle. De plus, ils auront davantage de facilités pour surveiller de près ce marché et ne courront pas le risque qu'entraîne le commerce avec les pays lointains, commerce auquel nous voyons de plus en plus renoncer même de puissantes entreprises étrangères, qui disposent pourtant du prestige de grandes flottes marchandes et militaires pour faire valoir leurs créances, sans parler de leur représentation diplomatique et consulaire. »

LA III^e FOIRE D'ALGER

Créée pour la première fois en 1933, la Foire d'Alger a connu immédiatement un succès considérable, tant en ce qui concerne le nombre d'exposants de la Métropole et d'Algérie que le nombre de visiteurs.

Inspirée de l'organisation des principales foires françaises, mais très exactement adaptée au territoire nord-africain, la Foire d'Alger s'est classée en deux années parmi les plus importantes.

A titre d'indication, on notera le chiffre très exact de 330.000 visiteurs en 1934, de 66.000 mètres carrés et de 550 exposants.

La Foire d'Alger est placée sous le patronage officiel du Gouvernement Général de l'Algérie et de toutes les autorités du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture.

On y trouve toutes les sections des foires métropolitaines : alimentation, ameublement,

bureau moderne, chauffage, arts ménagers, etc...

En outre, les grandes sections de l'automobile, l'aviation, la machine agricole et l'industrie.

L'Afrique du Nord, et particulièrement l'Algérie, a pu supporter mieux que bien d'autres pays le contre-coup de la crise économique et à l'heure actuelle, le marché algérien est considéré comme un des plus stables, la richesse du pays étant assurée en grande partie par ses vins et ses productions agricoles.

On retrouvera donc à la Foire d'Alger de 1935 les principales firmes industrielles françaises et — fait nouveau — de très intéressantes participations coloniales et étrangères.

La Foire 1935 sera digne de ses aînées; elle attestera une fois de plus l'activité économique de la belle province française d'outre-Méditerranée.